

tent dans ces autres régions, le dommage qu'elles y causeront probablement aura beaucoup plus d'importance.

Ce fléau des chenilles nous est venu, cette année, bien plus tôt qu'en 1897, parce que le printemps de 1898 a été beaucoup plus hâtif.

L'ABBÉ PROVANCHER

(Continué de la page 56)

En septembre 1858, M. Provancher écrivait ce qui suit dans la préface de son *Traité élémentaire de Botanique*.

“ Si nos occupations nous permettaient de consacrer plus de temps à l'étude que nous avons entreprise des plantes de notre pays, peut-être pourrions-nous assez prochainement publier le résultat de nos recherches en jetant les bases d'une Flore Canadienne.”

“ Assez prochainement ”... Il ne faut jamais prendre trop au pied de la lettre les promesses des auteurs ou des journalistes, ni, comme on sait, des imprimeurs, ni même des tailleurs. Toujours est-il que, le 15 septembre 1859, la révérende Mère Saint-Cyprien, supérieure des religieuses de Jésus-Marie, du couvent de Saint-Joseph de Lévis, écrivant à l'auteur du *Traité de botanique*, crut devoir lui rappeler l'espèce d'engagement qu'il avait pris l'année précédente. “ Je vous prierais, lui dit-elle, de mettre à exécution ce que vous laissez tant soit peu entrevoir dans votre préface (du *Traité élémentaire de Botanique*), c'est-à-dire de faire une Flore canadienne. Alors la science de la botanique ne serait qu'un amusement pour les élèves ; et vous en faciliteriez beaucoup l'enseignement aux maîtresses. Veuillez donc y songer, monsieur le Curé. Je souhaite de tout mon cœur que vos graves occupations vous permettent à la longue d'exécuter un si beau projet.”